



COMMUNE DE CUBIÈRES

48190 CUBIÈRES

Date de convocation : 17/09/2025
Date d'affichage : 17/09/2025

Membres afférents au Conseil : 10
Membres qui ont pris part à la délibération : 9

**Séance du
22 septembre 2025**

**Objet : Travaux d'électrification :
versement fonds de concours**

Le lundi vingt-deux septembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.

Date convocation : 17/09/2025

Présents (9) : Monsieur MASSADOR Stephan, Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Monsieur COULET Joël, Monsieur FLOURET Bruno, Monsieur N'DIAYE Julien, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Absents (1) : . Madame REBOUL Martine représentée par Monsieur Stephan MASSADOR

Isabelle COURTOIS a été désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,
Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours,
Vu les statuts du syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère,

M. le Maire expose :

Suite à la demande concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, un devis estimatif a été établi pour ce projet dont la réalisation relève de la compétence du SDEE.

Afin de financer cette opération opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement d'un fonds de concours selon le plan de financement suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir AEP de Lozeret (soit 159ml)	20 923,75 €	Participation du SDEE	18 743,75 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 59mlx20€)	2 180,00 €
Total	20 923,75 €	Total	20 923,75 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir AEP de Villes Basses (soit 130ml)	22 421,52 €	Participation du SDEE	20 821,52 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 30mlx20€)	1 600,00 €
Total	22 421,52 €	Total	22 421,52 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS réservoir des Alpiers (soit 374ml)	48 159.79 €	Participation du SDEE	40 939.79 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 200mlx20€ + 74mlx30€)	7 220.00 €
Total	48 159.79 €	Total	48 159.79 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ADOpte** la proposition de M. le maire ;
- **S'ENGAGE** à verser le fonds de concours en une seule fois, après achèvement des travaux ;
- **DECIDE** d'amortir, sur un seul exercice, la subvention d'équipement dont les crédits seront inscrits à l'article 2041582.

Ainsi fait et délibéré le 22 septembre 2025.

La secrétaire de séance,
Isabelle COURTOIS

Le Maire,
Stéphan MASSADOR



